



Fédération Française d'Équitation Comité Départemental d'Équitation de la Vendée

RÈGLEMENT 2018 DES CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX AMATEURS DE C.C.E.

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, « Dispositions Générales » et « Dispositions Spécifiques » des Concours de Sauts d'Obstacles, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com.

La domiciliation sportive du concurrent est définie par le club d'appartenance de la licence au jour de la clôture des engagements ou par l'adresse de son domicile personnel figurant sur sa licence.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Championnats	LFC	Chevaux/Poneys
Amateur 3	Amateur CDE Vendée	6 ans et plus
Amateur 2	Amateur CDE Vendée	6 ans et plus
Amateur 1	Amateur CDE Vendée	6 ans et plus

ENGAGEMENTS

Les engagements sous X sont interdits pour tous les concurrents. La clôture des engagements est fixée au dans les conditions prescrites dans la DUC et sur www.ffe.com onglet FFECOMPET.

BOXES

Réservation via FFECOMPET UNIQUEMENT, dans la limite des boxes disponibles.

Tarif : € pour la durée du concours.

QUALIFICATIONS

Cavaliers

Un cavalier ne peut concourir qu'un seul Championnat lors de l'événement avec un seul cheval. Un cavalier montant 2 chevaux dans le même Championnat devra déclarer au jury celui avec lequel il court le Championnat et devra obligatoirement passer ce dernier avant l'autre cheval.

Les épreuves Amateurs 3 sont ouvertes aux cavaliers ayant une licence Club. Mais ces derniers ne pourront pas prétendre au classement du Championnat.

Chevaux

Un cheval ne peut participer qu'à un seul Championnat lors de l'événement.

ÉPREUVES

Les Championnats Amateur C.C.E. se courent sur les épreuves :

- Amateur 3
- Amateur 2
- Amateur 1

DÉROULEMENT

L'ordre des tests est le suivant :

- Dressage
- C.S.O.
- Cross

CLASSEMENT

Le classement final est établi en totalisant les scores des 3 tests.

PRIX

Des plaques et flots : minimum aux 2 premiers de chaque épreuve

Répartition de la dotation : réglementaire.